

Année 2015-16	Adhésion	Revues	COTISATION totale
Chefs de Groupe, Délégués Régionaux, Conseillers Nationaux, Équipes de branches	30 €	42 €	72 €
Chefs d'unités, Assistants, Routiers, Guides-Aînés	37€	21 €	58 €
Éclaireurs, Guides, Louveteaux, Jeannettes	54 €	13 €	67 €
Assistants de groupe (dont trésoriers), Assistants Régionaux, Galaxies nationales, Galaxies de branches	25 €	5 €	30 €
Aumôniers	5 €	5 €	10 €

- Réduction famille de 20 €, pour le second cotisant SUF dans une même famille, et de 30 € à compter du 3^e. Par exemple, une famille avec 4 enfants SUF bénéficiera de $20 + 2 \times 30 = 80$ € de réduction.

- Cotisation « conjoint » à 0 € : pas de revue, et n'entre pas dans les calculs de réduction famille. La cotisation conjoint est limitée aux chefs de groupe, délégués régionaux et commissaire général.

- Cotisation temporaire à 41 € : durée de 3 mois, pas de revues, et n'entre pas dans les calculs de réduction famille. Elle peut être transformée en cotisation normale donnant droit aux revues jusqu'à la fin de l'exercice en cours, par un versement complémentaire égal à la différence entre les deux cotisations plus les frais de gestion (voir ci-dessous).

- Frais de gestion fixes de 5 € en cas de changement de cotisation en cours d'année, appliqués en sus de la différence entre les deux cotisations. Par exemple, lorsqu'une cotisation branche verte passe en branche rouge ou qu'une cotisation temporaire est transformée en cotisation normale.